



Délégation de Bretagne

## Préparation au concours de Biologiste Vétérinaire et Pharmacien Catégorie A

<b>Responsable formation</b>	Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
<b>Assistante</b>	Céline MALET ☎ 02 97 47 89 96 - <a href="mailto:celine.malet@cnfpt.fr">celine.malet@cnfpt.fr</a>

Date prévisionnelle du concours	<b>A compter du 2 novembre 2021</b>
Centre(s) de gestion organisateur(s)	<a href="#">CDG08</a>

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du centre de gestion. **L'inscription à un examen ou un concours est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).**

### Modalités d'accès à la préparation



**Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale. L'éligibilité de l'agent au concours ou à l'examen envisagé est à vérifier par la collectivité ou auprès du centre de gestion organisateur.**

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits.

### Organisation de la préparation

Date limite d'inscription à la préparation	<b>15 février 2021</b>
Test d'orientation	Pas de test
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	Pas de tremplin
Calendrier de la préparation	<b>Juin à novembre 2021</b>
Durée et lieu(x) de la formation	<b>5 jours en présentiel – 5,5 jours à distance Régional, interrégional ou national selon effectifs</b>

### Les modules de formation

	 <b>En présentiel</b>	 <b>Estimé à distance</b>
Apprendre en autonomie	<b>1 jour</b>	<b>0,5 jour</b>
Appropriation des connaissances	<b>2 jours</b>	<b>4,5 jours</b>
Entretien avec le jury	<b>2 jours</b>	<b>0,5 jour</b>

### Coûts de formation

La délégation régionale de Bretagne assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.